

Remise de médailles en faveur d'apprenantes et d'ambassadrices des Ecoles françaises des femmes

Hôtel du Département - Mardi 28 novembre 2023

Discours de Monsieur Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président de la Société des Membres de la Légion d'honneur, Amiral,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Madame la directrice générale de l'Institut des Hauts-de-Seine,
Mesdames et Messieurs,

L'accès à l'éducation constitue le préalable, le pilier de toute vie sociale et professionnelle. C'est d'ailleurs un droit fondamental, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, dont l'article 26 précise que « toute personne a droit à l'éducation ».

Quand une personne n'a pas accès à ce droit, se dresse devant elle une immense falaise. C'est une barrière sociale et professionnelle, mais aussi un obstacle personnel à son épanouissement. Car accéder aux savoirs, maîtriser la langue du pays où l'on vit, sa lecture, son écriture, connaître sa culture, c'est pouvoir choisir sa voie et son destin.

Nous avons la chance, dans la République française, de vivre au sein d'une société où l'accès à l'instruction semble une évidence, tant il s'est démocratisé. C'est notamment vrai pour les femmes, qui ont été les grandes bénéficiaires des lois Ferry, sans que disparaissent pour autant les inégalités de traitement dans les programmes scolaires et l'accès à l'enseignement supérieur. Depuis, tant de combats ont été menés, tant de victoires ont été remportées pour que chaque femme ait la liberté de choisir son avenir et de mener sa vie comme elle le souhaite, et les noms de Julie Daubié, première bachelière, ou d'Emma Chenu, première femme à obtenir une licence, ne sont, fort heureusement, plus isolés.

Cependant, les inégalités n'ont pas pris fin, et le chemin vers l'égalité réelle est encore long. Tant dans le monde, où deux tiers des personnes analphabètes sont des femmes, qu'en France, où l'illettrisme les touche plus particulièrement.

Voilà pourquoi le Département des Hauts-de-Seine a soutenu la création des Ecoles françaises des femmes. Ce programme spécifique, piloté par l'Institut des Hauts-de-Seine, dont je salue les formidables équipes, favorise l'alphabétisation, le perfectionnement du français et l'insertion professionnelle des femmes, plus particulièrement dans les quartiers politique de la ville.

J'ai eu la chance, comme Maire de Châtenay-Malabry, d'accueillir la toute première école en 2008, chère Bénédicte. J'y ai vu le goût de l'effort et le mérite de s'intégrer, à travers le programme d'enseignement général autour du français, de la transmission des valeurs de notre pays, de sa culture et de son histoire. J'y ai vu la persévérance et le dépassement de soi. J'y ai vu l'entraide et l'amitié qui en résulte. J'y ai vu la fierté des élèves, grâce à un modèle d'apprentissage unique en France, qui favorise l'émancipation pour que chacun se réapproprie sa vie.

Car l'école, ce n'est pas seulement un enseignement. C'est aussi un temps de partage. C'est la réflexion, et le dialogue pour donner du sens aux choses. C'est la force de 50l'intelligence et le reflet de la diversité. C'est l'universalisme qui nous permet de comprendre au-delà des frontières et des différences.

Depuis la création de la première école en 2008, cinq autres structures ont été créées dans les Hauts-de-Seine, une sixième devrait bientôt l'être à Bagneux, et 3 500 apprenantes de toutes les nationalités ont participé aux cours des Ecoles françaises des femmes avec, bien souvent à la clé, un diplôme d'Etat de langue française ou un emploi. Je mesure quelles peuvent être les difficultés à s'installer dans un pays qui n'est pas le sien. Je sais aussi combien l'accès à la langue et à la connaissance, à la littérature aussi, est important. Après souvent bien des épreuves, vous avez eu en commun une même volonté et une même conviction : celles de reconstruire vos vies en France et de réussir vos vies professionnelles.

Oui, les Ecoles françaises des femmes sont une traduction concrète de la promesse républicaine, celle de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est donc un honneur et un privilège de voir ce programme départemental décoré de la médaille de la Société des Membres de la Légion d'honneur.

La Légion d'honneur, Monsieur le Président, fait partie de notre patrimoine national. Institution contemporaine, populaire, vivante, elle incarne mieux que n'importe quelle autre décoration la cohésion de la Nation, en récompensant ses serviteurs, ceux qui mettent, au cœur de tout, l'intérêt général. Par ses nombreuses activités, notamment en faveur de l'apprentissage, de la formation et de l'entretien du lien social, votre société entretient cet esprit de la Légion d'honneur, et lui donne corps au quotidien.

Voir ces 18 femmes apprenantes et ces 5 personnes ambassadrices – et à travers elles l'ensemble du programme des Ecoles françaises des femmes – récompensées par ces médailles de la Société des membres de la Légion d'honneur est donc une fierté. Cette reconnaissance offerte à une approche aussi pionnière, est avant tout une mise à l'honneur des nombreuses réussites qu'elle a permises.

Ces réussites ne se trouvent pas nécessairement dans la première des places, la plus haute ou la plus payante, mais dans le meilleur que ces femmes ont pu tirer d'elles-mêmes. C'est un vecteur d'épanouissement et d'émancipation, et nous ne devons cesser de les encourager sur l'ensemble de notre territoire.

Nous le savons : les inégalités entre les femmes et les hommes sont multiples, et nous ne devons pas seulement lutter contre leurs manifestations, mais agir sur les racines de cette problématique, agir pour promouvoir l'égalité partout où nous le pouvons. Tel est le sens des Ecoles françaises des femmes. Tel est le sens également du programme « Femmes des Hauts-de-Seine », fer de lance de notre stratégie départementale pour l'égalité femmes-hommes portée avec détermination par Camille Bedin, dans le cadre de la délégation que je lui ai confiée.

Avec l'appui de femmes aux parcours talentueux, qui forcent l'admiration, nous voulons transmettre aux jeunes filles des expériences de réussites. Au travers de témoignages et dans une logique de mentorat, c'est un véritable accompagnement qui est proposé à chacune des participantes pour faire foisonner les projets et les succès.

Avec ce programme, nous venons concrétiser l'égalité des chances, afin qu'elle ne reste pas un vain mot. Notre but est de contribuer à faire reculer tous ces plafonds de verre qui continuent de peser sur les femmes, tout en luttant contre cette forme d'auto-censure qui règne parfois chez les jeunes filles, et qui empêche certaines de tenter leur chance, alors qu'elles ont toutes les capacités d'y arriver.

Vous êtes vous aussi, Mesdames, aujourd'hui plus que jamais, de véritables sources d'inspiration pour l'ensemble des Alto-séquanaises et des Alto-séquanais par votre mérite, par cet engagement personnel que vous avez su démontrer à travers l'aventure que représentent les Ecoles françaises des Femmes. C'est pourquoi je suis tout particulièrement heureux, et fier, de présider cette cérémonie qui vous rend hommage et qui verra dans un instant l'Amiral Coldefy vous décorer des médailles de la Société des membres de la Légion d'honneur. C'est l'occasion pour nous de vous témoigner toute notre reconnaissance, en vous invitant à assister à l'un des concerts d'Insula orchestra, ensemble dirigé par Laurence Equilbey, une Alto-séquanaise d'exception qui nous fait l'honneur d'être la marraine de notre projet des Femmes des Hauts-de-Seine.



www.hauts-de-seine.fr

